



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ,**  
*en charge de la prévention  
et de la protection sociale généralisée*

**Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)**

**I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC**

1° Catégorie : La Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de la santé publique (DSP), Immeuble Atitiafa, 54 rue du Commandant Destremau, Paofai, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : La ministre de la Santé et de la Prévention, en charge de la protection sociale généralisée et par délégation le Directeur de la santé publique.

**II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

1° Objet : Préparation et livraison de repas pour les patients hospitalisés au sein de l'hôpital de Afareaitu (Moorea), pour le compte de la Direction de la santé

2° Catégorie : Marché de services

3° Type : Marché de prestations de service de restauration

4° Lieux de réalisation ou de livraison des fournitures : Hôpital de Afareaitu, Moorea – Polynésie française

5° Durée : Le marché est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification au titulaire. Il n'est pas reconductible. La durée totale du marché ne peut excéder douze (12) mois.

6° Variantes autorisées : Non

7° Marché réservé : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP

**III- FORME DU MARCHÉ**

Le présent marché est un marché à bons de commande au sens de l'article LP 221-4 du Code polynésien des marchés publics (CPMP), conclu avec un seul opérateur économique (mono-attributaire), avec un minimum et un maximum en valeur.

Le marché comporte un minimum en quantité de 5 110 repas sur la durée totale du marché de 365 jours, à raison de 7 repas pour le service du midi (soit 2 555 repas au total) et 7 repas pour le service du soir (soit 2 555 repas au total), par jour, conformément à l'article 3.2.1 du CCTP. Le maximum en valeur est fixé à vingt millions (20 000 000) F CFP HT par an.

Les prix sont indiqués dans le bordereau des prix unitaires (BPU) valant devis quantitatif estimatif (DQE) du titulaire, annexe financière à l'acte d'engagement. Les prestations sont exécutées à la survenance du besoin par l'émission de bons de commande.

#### IV- ALLOTISSEMENT

Les prestations du marché ne font pas l'objet d'un allotissement.

#### V- TYPE DE PROCEDURE

Marché à procédure adaptée (MAPA) en application de l'article LP 321-1 du Code polynésien des marchés publics (CPMP).

#### VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de la consultation.

#### VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet.

#### VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

#### IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le vendredi 18 septembre 2026 à 11 heures, heure de Papeete

#### X – DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES A COMPTER DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

120 jours

#### XI – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : [marches-publics.dsp@administration.gov.pf](mailto:marches-publics.dsp@administration.gov.pf)

#### XII – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : [marches-publics.dsp@administration.gov.pf](mailto:marches-publics.dsp@administration.gov.pf)

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

#### XIII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis :

La remise des offres pourra se faire de deux façons :

➤ Dépôt des offres contre remise d'un récépissé à :

Hôpital de Afareaitu

Bâtiment F - Direction et administration - 1er étage

Bureau du responsable administratif et financier

PK 9 côté montagne

Afareaitu

98728 MOOREA MAIAO

➤ **Envoi postal en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :**

Hôpital de Afareaitu

BP 1 - 98728 MAHAREPA - MOOREA MAIAO

Le cachet de la poste faisant foi, les dossiers qui seront remis ou dont l'avis de réception sera délivré après la date et l'heure limites, telles que fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

**XIV – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION**

Date d'envoi du présent avis à la publication (LEXPOL) :

Publication sur les supports suivants : Mardi 8 septembre 2026

- JOAM
- Site de la Direction de la santé

Pour la Ministre et par délégation  
La Directrice adjointe de la santé



Nancy MAO CHE

